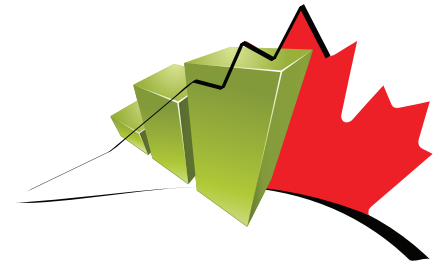


Rapports économiques et sociaux

Emploi et revenu des Autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones : analyse comparative



par Bassirou Gueye

Date de diffusion : le 28 janvier 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Emploi et revenu des Autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones : analyse comparative

par Bassirou Gueye

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202600100002-fra>

Introduction

Les entreprises appartenant à des Autochtones sont une composante importante et croissante du paysage économique du Canada. Non seulement ces entreprises contribuent à l'entrepreneuriat et au développement communautaire, mais elles représentent également d'importantes sources d'emplois pour les Autochtones¹. Comprendre la mesure dans laquelle les entreprises autochtones emploient des travailleurs autochtones² est essentiel pour évaluer l'inclusion sur le marché du travail, l'autodétermination économique et le rôle de l'entrepreneuriat autochtone dans le soutien d'une croissance équitable.

La présente étude représente une nouvelle contribution au corpus de données probantes. Statistique Canada a d'abord aidé à combler une importante lacune statistique en élaborant un cadre permettant de recenser les propriétaires d'entreprises autochtones et les entreprises appartenant à des Autochtones (Gueye et coll., 2022; Gueye, 2024). S'appuyant sur ces travaux, la présente analyse élargit la portée afin de combler une autre lacune, en fournissant des données sur l'emploi des Autochtones au sein d'entreprises appartenant à des Autochtones. Même si l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population contiennent des renseignements sur les employés autochtones, ils ne permettent pas de ventiler ces données selon les caractéristiques de propriété des entreprises. En couplant les données sur la propriété et l'emploi, la présente étude offre de nouvelles perspectives sur la manière dont les entreprises autochtones contribuent aux résultats en matière d'emploi et de revenu des Autochtones.

Ce couplage fournit aux décideurs des données probantes sur la façon dont les entreprises appartenant à des Autochtones se distinguent des entreprises non autochtones en ce qui concerne la composition de leur main-d'œuvre et le revenu d'emploi. En montrant comment la proportion d'employés autochtones et les revenus varient selon les types de propriété, les régions, les secteurs et la taille des entreprises, cette analyse aide les gouvernements et les organisations autochtones à mieux comprendre les contextes dans lesquels les entreprises autochtones contribuent le plus à l'inclusion sur le marché du travail. Ces renseignements peuvent orienter les politiques visant à soutenir l'entrepreneuriat, à réduire les disparités de revenu et à renforcer la participation économique des Autochtones.

-
1. Les Autochtones comprennent non seulement les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit, mais également les personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne, ainsi que celles ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
 2. Les termes « travailleurs » et « employés » sont utilisés de façon interchangeable dans la présente étude pour désigner les employés rémunérés.

Remerciements

L'auteur souhaite remercier Mohan Kumar, Amélie Lafrance-Cooke, Hyunji Lee, Ryan Macdonald, ainsi que les examinateurs du Congrès des peuples autochtones, pour les commentaires utiles qu'ils ont formulés et l'équipe de la Division de l'analyse stratégique, des publications et de la formation de Statistique Canada pour son aide pendant le processus de diffusion.

Sources de données et méthodologie

L'analyse s'appuie sur des données administratives et d'enquête couplées, notamment la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés, le Registre des entreprises et les variables d'identité autochtone dérivées du Recensement de la population et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Des précisions méthodologiques supplémentaires sur la stratégie de couplage et d'identification sont fournies par Gueye et coll. (2022), qui décrivent les approches de couplage des données d'enquête et des données administratives pour déterminer la propriété autochtone, ainsi que par Gueye (2024), qui élargit le cadre afin d'améliorer la précision de l'évaluation de la propriété autochtone. Ensemble, ces études jettent les bases de la présente analyse et assurent une cohérence méthodologique entre les sources de données.

Selon Grekou et coll. (2018), les entreprises appartenant à des Autochtones désignent celles dont plus de 50 % des parts de propriété sont détenues par des personnes déclarant être Autochtones. L'emploi des Autochtones est mesuré par la proportion d'employés de ces entreprises déclarant être Autochtones. Dans les deux cas, l'identité autochtone est autodéclarée ou imputée lorsqu'elle est manquante³.

Des statistiques descriptives sont présentées pour les secteurs selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), par province ou région, et selon la taille de l'entreprise, en fonction du nombre d'employés. L'ensemble de données permet de produire des tableaux croisés afin d'examiner les tendances en matière d'emploi et de revenu des Autochtones, ainsi que la concordance de l'identité entre propriétaires et employés.

L'échantillon est limité aux entreprises privées comptant au moins un employé. Les entreprises du secteur de l'administration publique et celles dont les codes SCIAN ou les renseignements géographiques sont manquants sont exclues, tout comme les cas où les caractéristiques des propriétaires ou des employés (p. ex. identité autochtone, genre, âge) ne sont pas disponibles. Ces restrictions permettent de concentrer l'analyse sur le secteur privé, où la dynamique de propriété et d'emploi peut être établie ou imputée.

Représentation et revenu plus élevés des employés autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones

Dans l'ensemble des secteurs, les entreprises appartenant à des Autochtones emploient une plus grande proportion de travailleurs autochtones que les entreprises n'appartenant pas à des Autochtones. L'écart entre la proportion d'employés autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones et celles n'appartenant pas à des Autochtones varie de 13,4 points de pourcentage dans le secteur de la

3. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie d'imputation, voir Gueye et coll. (2022) et Gueye (2024).

fabrication à 20,8 points de pourcentage dans le secteur de l'agriculture, des ressources naturelles et des services publics (tableau 1)⁴.

Tableau 1

Emploi et revenu des Autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones et les entreprises n'appartenant pas à des Autochtones, 2022

	Proportion d'employés			Revenu d'emploi moyen		
	Entreprises n'appartenant pas à des Autochtones	Entreprises appartenant à des Autochtones	Écart	Entreprises n'appartenant pas à des Autochtones	Entreprises appartenant à des Autochtones	Écart relatif
	pourcentage	pourcentage		dollars	pourcentage	
Secteur						
Agriculture, ressources naturelles et services publics	4,9	25,7	20,8	34 900	44 200	26,6
Construction	4,3	24,8	20,5	42 300	45 000	6,4
Fabrication	2,6	16,0	13,4	38 600	41 300	7,0
Commerce de gros et de détail	3,7	19,0	15,3	28 100	36 000	28,1
Transport et entreposage	2,9	21,3	18,4	41 100	49 500	20,4
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	2,4	23,1	20,7	39 900	53 000	32,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,9	22,4	20,5	50 700	68 300	34,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	3,4	20,1	16,7	26 000	34 500	32,7
Services d'enseignement	2,7	23,3	20,6	34 900	35 600	2,0
Soins de santé et assistance sociale	2,6	18,0	15,4	37 900	80 000	111,1
Information, culture et loisirs	3,4	19,6	16,2	25 500	50 300	97,3
Services d'hébergement et de restauration	4,6	18,3	13,7	15 700	18 200	15,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	3,7	23,4	19,7	33 700	46 100	36,8
Emplacement de l'entreprise						
Provinces de l'Atlantique	4,5	19,3	14,8	28 300	40 700	43,8
Québec	1,6	12,1	10,5	32 200	44 800	39,1
Ontario	2,2	15,8	13,6	34 100	51 100	49,9
Manitoba	11,3	30,5	19,2	29 700	37 000	24,6
Saskatchewan	10,6	31,6	21,0	28 500	33 000	15,8
Alberta	5,3	25,0	19,7	35 900	51 100	42,3
Colombie-Britannique	4,7	20,8	16,1	33 700	49 200	46,0
Territoires	19,9	63,2	43,3	33 300	37 900	13,8
Effectif						
1 à 4 employés	2,5	31,8	29,3	33 800	49 300	45,9
5 à 9 employés	3,8	22,3	18,5	31 100	42 100	35,4
10 à 19 employés	4,0	18,9	14,9	31 500	41 400	31,4
20 à 49 employés	4,1	16,8	12,7	32 500	40 700	25,2
50 à 99 employés	3,9	15,5	11,6	32 800	39 000	18,9
100 employés ou plus	3,2	7,8	4,6	35 200	53 000	50,6

Notes : ENA fait référence aux entreprises non autochtones et EAA, aux entreprises appartenant à des Autochtones. Agriculture, ressources naturelles et services publics désignent l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN] 11), l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21) ainsi que les services publics (SCIAN 22). Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Les territoires comprennent le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Les écarts relatifs sont calculés comme suit : (revenu d'emploi moyen dans les entreprises autochtones – revenu d'emploi moyen dans les entreprises non autochtones) / revenu d'emploi moyen dans les entreprises non autochtones.

Source : Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Par exemple, dans le secteur de la construction, les entreprises appartenant à des Autochtones emploient des travailleurs autochtones à un taux de 24,8 %, comparativement à 4,3 % dans les entreprises non autochtones. Le secteur de la fabrication présente une disparité semblable : la proportion d'employés autochtones y atteint 16,0 % dans les entreprises appartenant à des Autochtones, comparativement à 2,6 % dans les entreprises non autochtones. Une tendance semblable est observée dans l'ensemble des secteurs de services. Dans le commerce de gros et de détail, les employés autochtones représentent 19,0 % des employés d'entreprises appartenant à des Autochtones, comparativement à 3,7 % des employés d'entreprises non autochtones. Dans les services

4. « Agriculture, ressources naturelles et services publics » renvoie aux secteurs « Agriculture, foresterie, pêche et chasse » (SCIAN 11), « Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz » (SCIAN 21) et « Services publics » (SCIAN 22).

d'hébergement et de restauration, l'écart demeure considérable, avec 18,3 % dans les entreprises appartenant à des Autochtones comparativement à 4,6 % dans les entreprises non autochtones.

De même, le revenu d'emploi moyen des employés autochtones est plus élevé dans les entreprises appartenant à des Autochtones que dans les entreprises non autochtones⁵. Dans les soins de santé et l'assistance sociale, le revenu des employés autochtones dans des entreprises appartenant à des Autochtones s'élève en moyenne à 80 000 \$, soit plus de deux fois plus que le revenu de 37 900 \$ observé dans des entreprises non autochtones. L'écart est le plus faible dans les services d'enseignement, où les employés autochtones gagnent en moyenne 35 600 \$ dans des entreprises appartenant à des Autochtones et 34 900 \$ dans des entreprises non autochtones.

À l'exception des services d'enseignement (2,0 %), de la construction (6,4 %) et de la fabrication (7,0 %), le revenu d'emploi moyen des employés autochtones est d'au moins 15,9 % plus élevé dans les entreprises appartenant à des Autochtones que dans les entreprises non autochtones. L'écart de revenu dépasse 25 % dans 8 des 13 secteurs. Ces résultats montrent que le revenu moyen plus élevé enregistré dans les entreprises appartenant à des Autochtones s'observe dans tous les secteurs et ne dépend pas seulement des types de secteurs dans lesquels ces entreprises sont actives.

Proportions les plus élevées d'emplois autochtones dans les territoires et les provinces des Prairies

Dans l'ensemble des régions, les entreprises autochtones emploient des travailleurs autochtones à des taux plus élevés que les entreprises non autochtones; les écarts les plus importants étant observés dans les Prairies et les territoires. Les employés autochtones représentent au moins 1 employé sur 4 dans les entreprises appartenant à des Autochtones en Saskatchewan (31,6 %), au Manitoba (30,5 %) et en Alberta (25,0 %), comparativement à des proportions beaucoup plus faibles dans les entreprises n'appartenant pas à des Autochtones (10,6 % en Saskatchewan, 11,3 % au Manitoba et 5,3 % en Alberta).

Les territoires⁶ présentent un profil similaire, mais plus marqué : la part de l'emploi autochtone dans les entreprises appartenant à des Autochtones atteignant 63,2 %, comparativement à 19,9 % dans les entreprises non autochtones. Les provinces de l'Atlantique⁷, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique affichent une proportion plus faible d'emplois autochtones dans l'ensemble, mais l'écart de propriété demeure considérable. Les entreprises appartenant à des Autochtones affichent des parts d'emplois autochtones variant de 12,1 % à 20,8 %, comparativement à 1,6 % à 4,7 % dans les entreprises non autochtones.

Quel que soit leur emplacement, les entreprises autochtones versent en moyenne des revenus plus élevés aux employés autochtones que les entreprises non autochtones, ce qui indique que l'avantage en matière de revenu n'est pas limité à des régions particulières. Toutefois, l'écart de revenu est le plus faible dans les régions où les employés autochtones représentent déjà une proportion relativement importante de la main-d'œuvre.

5. Les écarts relatifs du tableau 1 sont calculés comme suit : (revenu d'emploi moyen dans les entreprises appartenant à des Autochtones – revenu d'emploi moyen dans les entreprises non autochtones) / revenu d'emploi moyen dans les entreprises non autochtones.

6. Les territoires comprennent le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

7. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Dans les territoires (37 900 \$), la Saskatchewan (33 000 \$) et le Manitoba (37 000 \$), régions où la proportion d'emplois autochtones est la plus élevée, le revenu moyen des employés autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones est de 13,8 % à 24,6 % plus élevé que dans les entreprises non autochtones. Dans les autres provinces, l'écart varie de 39,1 % au Québec à 49,9 % en Ontario. Ces comparaisons régionales indiquent un potentiel effet de propriété : les entreprises autochtones emploient un plus grand nombre de travailleurs autochtones et ont tendance à leur verser un revenu moyen plus élevé que les entreprises non autochtones qui exercent leurs activités dans les mêmes provinces et territoires.

L'emploi des Autochtones dans les entreprises appartenant à des Autochtones diminue avec la taille de l'entreprise, mais demeure plus élevé que dans les entreprises non autochtones

La relation entre la taille de l'entreprise et l'emploi autochtone dans les entreprises appartenant à des Autochtones révèle une relation inverse, à savoir que le pourcentage d'emplois autochtones diminue à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Dans les entreprises appartenant à des Autochtones et employant de 1 à 4 employés, 31,8 % des employés déclarent être Autochtones. Les employés autochtones représentent 22,3 % du personnel des entreprises appartenant à des Autochtones comptant de 5 à 9 employés. Leur proportion diminue à 15,5 % dans les entreprises appartenant à des Autochtones comptant de 50 à 99 employés et diminue encore pour s'établir à 7,8 % dans les moyennes et grandes entreprises autochtones (100 employés ou plus). En revanche, les entreprises non autochtones emploient des travailleurs autochtones à un taux plus faible dans toutes les catégories de taille (2,5 % à 4,1 %).

Le revenu d'emploi moyen des employés autochtones est plus élevé dans les entreprises appartenant à des Autochtones que dans les entreprises non autochtones, et ce, dans toutes les catégories de taille. L'avantage en matière de revenu est le plus marqué dans les plus petites et les plus grandes entreprises. En fait, les employés autochtones gagnent en moyenne 49 300 \$ dans de petites entreprises appartenant à des Autochtones (comptant de 1 à 4 employés), soit 45,9 % de plus que dans des entreprises non autochtones de taille comparable (33 800 \$). Le revenu moyen des employés autochtones travaillant dans de grandes entreprises appartenant à des Autochtones (53 000 \$) est de 50,6 % plus élevé que celui observé dans les grandes entreprises non autochtones (35 200 \$). Il convient de noter que l'écart se rétrécit dans les autres catégories de taille, tout en demeurant considérable.

Ces tendances indiquent que les entreprises appartenant à des Autochtones, en particulier les plus petites, sont associées à une plus forte représentation de travailleurs autochtones. Les entreprises appartenant à des Autochtones ont tendance à employer une proportion plus élevée de travailleurs autochtones et à offrir des revenus moyens plus élevés, ce qui en fait des milieux importants où les Autochtones travaillent et gagnent un revenu. Toutefois, la plus faible proportion d'employés autochtones dans les plus grandes entreprises semble indiquer que cette tendance s'estompe à mesure que la taille des entreprises augmente.

Emploi et propriété selon le groupe d'appartenance autochtone

Les données couplées permettent également d'examiner la propriété et l'emploi des Autochtones par groupe d'appartenance (Premières Nations, Métis et Inuit)⁸. Cette ventilation offre un aperçu à la fois de l'emploi intragroupe (lorsque les entreprises autochtones emploient des travailleurs du même groupe identitaire) et de l'emploi intergroupe (lorsque les entreprises autochtones emploient des travailleurs autochtones d'autres groupes).

Tableau 2

Emploi et revenu des travailleurs autochtones, selon le type de propriété de l'entreprise, 2022

	Premières Nations	Métis	Inuit
	pourcentage		
Proportion de travailleurs autochtones			
(Type de propriété)			
Entreprises n'appartenant pas à des Autochtones	1,9	1,4	0,1
Entreprises appartenant à des membres des Premières Nations	16,1	3,3	0,4
Entreprises appartenant à des Métis	5,8	15,2	0,2
Entreprises appartenant à des Inuit	4,0	3,0	43,1
	dollars		
Revenu d'emploi moyen			
(Type de propriété)			
Entreprises n'appartenant pas à des Autochtones	28 100	39 200	31 600
Entreprises appartenant à des membres des Premières Nations	43 300	39 400	27 300
Entreprises appartenant à des Métis	25 400	55 800	35 600
Entreprises appartenant à des Inuit	28 500	47 800	38 500

Note : Les termes « Premières Nations », « Métis » et « Inuit » renvoient à la population déclarant une identité unique.

Les tendances observées sont descriptives et ne doivent pas être interprétées comme une preuve d'embauche préférentielle ou des effets de causalité.

Source : Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Les employés autochtones sont davantage représentés dans les entreprises appartenant à leur propre groupe d'appartenance

Parmi les entreprises appartenant à des membres des Premières Nations, 16,1 % des employés se déclarent membres d'une Première Nation, comparativement à 1,9 % dans les entreprises non autochtones (tableau 2). De même, les travailleurs métis représentent 15,2 % des employés des entreprises appartenant à des Métis, tandis qu'ils représentent 1,4 % des employés des entreprises non autochtones. Les entreprises appartenant à des Inuit affichent la représentation intragroupe la plus prononcée : 43,1 % des employés déclarant être Inuit, comparativement à 0,1 % dans les entreprises non autochtones.

Ces écarts laissent entendre que les entreprises appartenant à des Autochtones ont tendance à employer une proportion plus élevée de travailleurs autochtones, en particulier au sein de leurs propres groupes d'appartenance⁹.

8. Les termes « Premières Nations », « Métis » et « Inuit » renvoient à la population déclarant une identité unique.

9. Les tendances observées sont descriptives et ne doivent pas être interprétées comme une preuve d'embauche préférentielle ou des effets de causalité.

L'emploi entre groupes est également présent. Par exemple, les entreprises appartenant à des membres des Premières Nations emploient certains travailleurs métis (3,3 %) et inuit (0,4 %), et les entreprises appartenant à des Métis emploient certains travailleurs des Premières Nations (5,8 %) et des travailleurs inuit (0,2 %). Même si ces proportions sont inférieures aux emplois intragroupes, elles montrent que les entreprises appartenant à des Autochtones contribuent à une inclusion plus large sur le marché du travail au-delà de leurs propres collectivités.

Le revenu est le plus élevé lorsque les employés et les propriétaires appartiennent au même groupe identitaire autochtone

Les employés autochtones gagnent les revenus les plus élevés lorsqu'ils travaillent dans des entreprises appartenant à des membres de leur propre groupe autochtone. Par exemple, les employés membres des Premières Nations gagnent en moyenne davantage dans des entreprises appartenant à des Premières Nations (43 300 \$) que dans des entreprises appartenant à des Métis (25 400 \$), à des Inuit (28 500 \$) ou à des non-Autochtones (28 100 \$). De même, le revenu d'emploi moyen des Métis et des Inuit est le plus élevé dans les entreprises appartenant respectivement à des Métis et à des Inuit.

Ces constatations indiquent que les entreprises appartenant à des Autochtones emploient une proportion plus élevée de travailleurs autochtones dans tous les groupes distincts et offrent des revenus moyens supérieurs, même si l'ampleur de cet avantage varie selon le groupe. L'écart entre les groupes souligne l'importance de tenir compte des groupes d'identité autochtone lors de l'évaluation de l'inclusion sur le marché du travail et des résultats en matière de revenu.

La concordance intragroupe en matière d'emploi peut également refléter les pratiques d'embauche reposant sur la collectivité, l'affinité culturelle et la proximité géographique des populations autochtones. Les entreprises appartenant à des Autochtones peuvent exercer leurs activités dans des régions où des personnes issues du même groupe d'identité constituent une large part de la main-d'œuvre locale (p. ex. les entreprises appartenant aux Premières Nations situées sur ou près de réserves ou les entreprises appartenant à des Inuit qui exercent leurs activités dans l'Inuit Nunangat). Dans ces cas, l'embauche de la main-d'œuvre locale donnera probablement lieu à des pourcentages d'emploi plus élevés dans un même groupe d'identité, même en l'absence de décisions d'embauche qui reposent sur l'identité.

De même, les écarts de revenu moyen selon le groupe d'identité de l'employé au sein des groupes d'appartenance de l'entreprise pourraient refléter des facteurs structuraux plutôt que des différences dans les pratiques de rémunération. Le revenu moyen plus élevé des employés d'un même groupe d'identité peut être associé à des différences de métier, d'ancienneté ou d'expérience propre à l'entreprise, en particulier lorsque les fondateurs, des membres de la famille ou des employés de longue date occupent des postes de direction ou de supervision.

Conclusion

La présente étude fournit de nouvelles données probantes sur la situation des Autochtones sur le marché du travail en établissant un lien entre la propriété d'entreprise et les caractéristiques des employés. Même si les sources existantes, comme le recensement ou l'Enquête sur la population active, présentent l'emploi autochtone selon diverses caractéristiques individuelles, elles ne font pas de distinction entre les entreprises appartenant à des Autochtones et les entreprises non autochtones et ne fournissent pas de caractéristiques détaillées des entreprises. En examinant ces dimensions, l'analyse met en lumière la

tendance des entreprises appartenant à des Autochtones à soutenir l'emploi autochtone et à favoriser des revenus plus élevés.

Cette étude montre que, dans l'ensemble des secteurs, des provinces et des tailles d'entreprises, les entreprises appartenant à des Autochtones emploient une proportion plus élevée de travailleurs autochtones que les entreprises non autochtones. De plus, les employés autochtones gagnent un revenu moyen plus élevé dans les entreprises appartenant à des Autochtones. Un avantage salarial clair au sein des groupes se dégage : les employés autochtones enregistrent les résultats les plus élevés en matière de revenu moyen lorsqu'ils travaillent dans des entreprises appartenant à des membres de leur propre groupe d'appartenance.

Ces constatations indiquent que les entreprises appartenant à des Autochtones sont associées à des proportions d'emplois et à des revenus moyens plus élevés pour les travailleurs autochtones, des tendances descriptives qui font ressortir la pertinence des entreprises appartenant à des Autochtones pour la croissance inclusive. En même temps, la proportion d'emplois plus faible dans les grandes entreprises montre que ces tendances s'estompent à mesure que la taille de l'entreprise augmente. La compréhension de ces tendances pourrait éclairer les politiques visant à soutenir l'entrepreneuriat autochtone, à renforcer l'équité en matière de revenu et à veiller à ce que les avantages liés à la propriété autochtone se répercutent sur l'ensemble de l'économie.

Auteur

Bassirou Gueye travaille à la division de l'analyse et de la modélisation économique et sociale au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

Références

Grekou, D., J. Li et H. Liu. (2018). [Mesure de la propriété d'entreprises selon le sexe dans la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés](#). *Études analytiques : méthodes et références*. Produit n° 11-633-X n° 017 au catalogue de Statistique Canada. Statistique Canada.

Gueye, B., A. Lafrance-Cooke, J. Oyarzun. (2022). [Identification des propriétaires d'entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des Autochtones](#). *Études analytiques : méthodes et références*. Produit n° 11-633-X n° 045 au catalogue de Statistique Canada. Statistique Canada.

Gueye, B. (2024). [Entreprises appartenant à des Autochtones au Canada, 2005 à 2021](#). *Rapports économiques et sociaux*. Produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. Statistique Canada.